



## Pommier / Poirier

**N°04**  
**30/03/2017**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Sandra CHATUFAUD  
**FREDON Limousin**  
[sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr](mailto:sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

### Supervision Limoges

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle Aquitaine  
Pommier - Poirier / Edition  
Zone Limousin N°04 du  
30/03/2017 »*



Edition **Zone Limousin**  
Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur [www.aquitainagri.fr](http://www.aquitainagri.fr) et sur le site de la DRAAF <http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Poirier

- **Stade E (BBCH 57) à F2 (BBCH 65)** selon les variétés et les secteurs
- **Psylle du poirier** : Développement larvaire en cours.
- **Puceron mauve** : Période d'éclosions en cours
- **Feu bactérien** : La floraison est la période de forte sensibilité.
- **Tavelure** : Risque de contamination si les conditions météo sont favorables.





### Pommier

- **Stade D (BBCH 56) à F (BBCH 61)** selon les variétés et les secteurs.
- **Tavelure** : Risque de contamination pour l'ensemble des variétés lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Oïdium** : L'apparition de nouvelles feuilles augmente la sensibilité de la végétation, contamination possible en période pluvieuse et sur parcelle touchée en 2016.
- **Pucerons cendrés et pucerons verts** : Présence faible à moyenne. Période à risque d'enroulements des feuilles.
- **Pucerons lanigères** : Reprise d'activité en cours.
- **Chenilles défoliatrices** : Reprise d'activité en cours.
- **Xylébores** : Risque en cours avec des conditions favorables aux émergences.
- **Acariens rouges** : Début des éclosions en secteurs précoces.

# Poirier

## • Stade Phénologique

Le stade dominant est le stade F (BBCH 61). Selon les variétés (Conférence, William's, Beurré Hardy, Doyenné du Comice, Harrow sweet...), on note aussi des stades E (BBCH 57) et des stades F2 (BBCH 65) :

Code BBCH	Stade	Description	Photo	Variétés
<b>5 = Apparition de l'inflorescence</b>				
57	E	<b>BOUTON ROSE</b> Les sépales s'ouvrent légèrement, les pétales s'allongent et deviennent visibles.		Doyenné du Comice
59	E2	<b>BALLONNETS</b> La plupart des fleurs forment avec leurs pétales un ballon creux.		Doyenné du Comice Conférence, William's
<b>6 = Floraison</b>				
61	F	<b>DÉBUT FLORAISON</b> Fleurs centrales ouvertes et/ou environ 10 % des fleurs sont ouvertes.		Conférence William's Beurré Hardy Harrow Sweet
64 - 65	F2	<b>PLEINE FLORAISON</b> Toutes les fleurs de 50% des bouquets sont ouvertes ou plus de 50 % des fleurs sont ouvertes, les premiers pétales tombent.		William's Beurré Hardy Harrow Sweet

## • Psylle (*Cacopsylla pyri*)

### Observations du réseau

Les dernières observations, réalisées le 29 mars sur nos parcelles de référence à Pompadour, Troche, Voutezac et St-Cyr-La-Roche (19), font état encore de quelques œufs (moins de 5 % de bois occupés par 1 à 2 œufs) et de **nombreuses larves** (40 à 50 % de bouquets floraux occupés par 3 à 10 larves). Les larves observées sont aux différents stades de L2 à L4.

### Caractères distinctifs :

- larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées,
- larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

### Evaluation du risque

La période actuelle est celle du développement des larves de la 1ère génération.

**La gestion de ce ravageur ne pourra s'envisager que sur les jeunes larves de 2<sup>ème</sup> génération.**

Prévoir donc quelques observations durant la floraison, puis surtout à la chute des pétales, pour estimer la population de psylles (œufs) et son évolution (stades larvaires), en particulier en parcelles qui présentent un passé psylle difficile ou qui sont attractifs pour ce ravageur : forte vigueur végétative, année d'alternance déjà prévue par absence de boutons, ...

**Seuil indicatif de risque** : 10% de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées.

**Mesures prophylactiques** : Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée.

**Mesures alternatives** : Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. En effet cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

- **Puceron mauve (*Dysaphis pyri*)**

#### Observations du réseau

On observe une faible présence de pucerons mauves dans les parcelles de référence.

#### Evaluation du risque

**Période d'éclosions en cours. Surveillez vos parcelles** pour détecter les éclosions.

- **Cécidomyie des poirettes (*Contarinia pyrivora*)**

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels.

#### Éléments de biologie

La cécidomyie des poirettes apparaît fin mars - début avril et la durée du vol est de 5 à 14 jours. L'accouplement et la ponte ont lieu juste après la sortie. La femelle pond dans les boutons floraux au stade D3 - E. **Les jeunes larves, dès la fin de la floraison, se développent dans les poirettes.** La croissance des fruits s'accélère ce qui entraîne leur déformation. Les jeunes fruits prennent alors l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent. A la fin de leur développement, les larves quittent le fruit et s'enfoncent dans le sol à environ 5 cm de profondeur ; chacune se confectionne un cocon et se nymphose.



**Adulte et dégâts de cécidomyie des poirettes**

(Crédit photo : Inra)

La gestion de ce ravageur ne se justifiera que si une forte attaque a été observée l'année précédente entre la floraison et la chute physiologique.

**Les observations pourront être réalisées lors du grossissement des fruits et il sera alors envisageable de détruire les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.**

#### Evaluation du risque

**Fin de la période à risque pour les pontes** ; en effet l'ensemble des variétés ont dépassé le stade D3 - E propice aux pontes.

**Mesures prophylactiques** : Elles seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

- **Hoplocampe du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

L'hoplocampe est un ravageur occasionnel.

**Éléments de biologie**

**L'adulte apparaît vers fin mars - début avril.** Le vol s'échelonne sur une période de 4 à 20 jours. **La femelle pond dans les boutons floraux au stade F-F2** ; La durée d'incubation des œufs est de 10 à 13 jours selon les températures soit début des éclosions au stade G. La jeune larve creuse une galerie sous-épidermique sur le pourtour du jeune fruit, à la base des sépales qui se flétrissent puis se dirige vers le centre du fruit et ronge les pépins (attaque primaire). Elle sort du fruit près des pétales et se porte sur un autre fruit (attaque secondaire). Puis elle se laisse tomber sur le sol, s'y enfonce et se tisse un cocon pour passer l'hiver. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoule des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs dès à présent.



**Hoplocampe du poirier adulte dans une fleur**  
(Crédit photo : Inra)



**Dégât sur jeune fruit**  
(Crédit photo : Inra)



**Piège chromatique**  
(Crédit photo : FREDON NPC)

Afin de réduire les populations pour l'année suivante, les jeunes fruits attaqués devront être détruits.

**Evaluation du risque**

**Période à risque en cours.** Il sera d'autant élevé que le vol des adultes sera concordant avec la floraison.

- **Feu bactérien**

Le feu bactérien est une maladie qui affecte les rosacées. C'est sur le poirier que les symptômes sont les plus graves.

**Symptômes**

Suite à l'infection par la bactérie *Erwinia amylovora*, les fleurs, les feuilles et les brindilles flétrissent (Photo 1) et se dessèchent. La pointe encore herbacée des jeunes rameaux infectés se recourbe en forme de crosse (Photo 2). Des gouttelettes d'exsudat (Photo 3) sont produites à la surface des tissus infectés.



(Crédit photos : www.aqr.qc.ca)

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement et des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (Cf. tableau ci-dessous)

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

## Observations du réseau

Depuis plusieurs années, aucun symptôme n'a été signalé en Limousin.

### Evaluation du risque

**La période actuelle (floraison) est une période de forte sensibilité au feu bactérien.**

Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne seront *a priori* pas favorables aux infections (températures minimales  $\leq$  à 10°C), il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

***Erwinia amylovora*, agent du feu bactérien, est une bactérie contre laquelle la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (cf. arrêté du 31 juillet 2000 modifié).**

Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration obligatoire des parcelles atteintes doit être faite auprès du Service Régional de l'Alimentation de la DRAAF et la maladie impérativement éradiquée.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Brûler les rameaux atteints et désinfecter les outils de taille.

- **Tavelure**

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».




### Evaluation du risque

Le risque de contamination existe si les conditions d'humectation du feuillage et de températures sont réunies pour permettre aux spores de germer et d'infecter le végétal.

# Pommier

## • Stade Phénologique

Stade C « éclatement des bourgeons » à stade D « bouton vert » selon les variétés et secteurs.

Code BBCH	Stade	Description	Photo	Variétés
<b>5 = Apparition de l'inflorescence</b>				
<b>55</b>	D	<b>BOUTON VERT</b> Les fleurs encore fermées commencent à se séparer.		Sainte Germaine, Canada grise,
<b>56</b>	D3	<b>BOUTON VERT</b> Les fleurs encore fermées commencent à se séparer.		Canada grise, Golden,
<b>57</b>	E	<b>BOUTON ROSE</b> Les sépales s'ouvrent légèrement, les pétales s'allongent et deviennent visibles.		Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pinova, Opal
<b>59</b>	E2	<b>BALLONNETS</b> La plupart des fleurs forment avec leurs pétales un ballon creux.		Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pinova, Opal
<b>6 = Floraison</b>				
<b>61</b>	F	<b>DÉBUT FLORAISON</b> Fleurs centrales ouvertes et/ou environ 10 % des fleurs sont ouvertes.		Pinova, Opal

## • Tavelure

### Observations du réseau

L'épisode pluvieux du 27 mars a entraîné une faible projection de spores (6 à 17) sur les deux sites (Ornac sur Vézère et Objat).

**Le modèle a conclu sur l'absence de contaminations** sur l'ensemble des secteurs du fait d'une durée d'humectation courte (de 5 à 10 heures) couplée à une température moyenne de 7 à 9 °C selon les secteurs.

Station	Date de Contamination Durée d'humectation	Cumul de Pluie (en mm)	Projection	T°C moy durant humectation	Gravité*	% du stock annuel projeté à ce jour	Stock projetable à la prochaine pluie (%)	
<b>87</b>	<b>COUSSAC BONNEVAL</b>	Du 27 au 28/03	1	<b>4</b>	8.2	-	13.2	8 à 9
	<b>VERNEUIL</b>	-	0	<b>0</b>	-	-	8.7	11 à 12
<b>19</b>	<b>LUBERSAC</b>	Du 27 au 28/03	2.6	<b>3.9</b>	7.3	-	13.3	8 à 9
	<b>OBJAT</b>	Du 27 au 28/03	2.2	<b>6</b>	8.8	-	22	14 à 15
<b>23</b>	<b>DUN LE PALESTEL</b>	-	0	<b>0</b>	-	-	6.4	9 à 10

\* Les niveaux de risques Nul (-), Très Léger (TL), Léger (L), Assez Grave (AG) et Grave (G) ne peuvent être donnés qu'*a posteriori*.

### Evaluation du risque

D'importantes projections de spores, 8 à 15 %, pourraient avoir lieu lors des prochaines pluies. **Le risque de contamination pourrait être élevé** si les conditions d'humectation du feuillage et de températures sont réunies pour permettre aux spores de germer et d'infecter le végétal.

Ces conditions sont rappelées dans le tableau ci-dessous :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

## • Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

### Observations du réseau

Actuellement, aucun symptôme n'a été observé sur les jeunes feuilles.

### Evaluation du risque

La pousse active (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à l'oïdium.

Le risque sera plus élevé avec des températures douces et une forte hygrométrie, conditions favorables au développement du champignon.

Surveillez les parcelles, d'autant plus si elles ont été contaminées en 2016, et éliminez (couper et supprimer) les pousses oïdiées qui constituent l'inoculum de départ.

## • Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

### Evaluation du risque

Les pommiers, ayant atteint le stade E, sont dans la période à risque.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

- **Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)**

### Observations du réseau

On observe régulièrement la présence de pucerons cendrés avec parfois des enroulements de feuilles de rosette. Les pucerons verts sont plus rarement visibles.

### Seuil indicatif de risque :

- ✚ puceron cendré : dès que sa présence est observée dans la parcelle,
- ✚ puceron vert : 15 % des bouquets sont occupés

#### Evaluation du risque

##### Période d'évolution en cours en tous secteurs.

Maintenir une surveillance régulière afin d'éviter des situations d'enroulement précoce des ébauches foliaires, toujours plus difficiles à gérer par la suite. En jeunes vergers, les dégâts sur rameaux peuvent sérieusement compromettre la mise en place des charpentières ; la mise à fruit peut aussi être affectée.

- **Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)**

### Eléments de biologie

Les adultes sont de couleur brun-marron recouverts d'une abondante cire laineuse blanchâtre. Ils piquent les parties ligneuses de l'arbre ce qui provoque des crispations des feuilles et des boursouflures du bois.

En cas de fortes populations, leur sécrétion collante peut tacher les fruits et déclasser la récolte.

Les dégâts, pouvant passer inaperçus sur les arbres adultes, peuvent causer d'importantes déformations (boursouflures) ainsi qu'un affaiblissement général des jeunes arbres.



**Foyer de pucerons lanigères**  
(Crédit photo : FREDON Limousin)

### Observations du réseau

On note la reprise d'activité de ce ravageur dans des parcelles infestées en 2016. En secteurs précoces (Voutezac), des petits foyers sont déjà observés sur de jeunes rameaux.

**Seuil indicatif de risque :** 10% de rameaux occupés par des pucerons lanigères.

#### Evaluation du risque

##### Période de risque en cours en tous secteurs.

Les femelles commencent à se reproduire et vont engendrer plus d'une centaine de larves.

- **Tordeuses - Chenilles défoliatrices**

### Eléments de biologie

Plusieurs espèces de chenilles sont responsables de dégâts sur bourgeons et feuilles (arpenteuses, noctuelles et tordeuses). La plupart hivernent à l'état de larves réfugiées dans des anfractuosités de l'arbre. Elles deviennent actives au printemps et se nourrissent en s'attaquant aux bourgeons (morsures, agglomérats de feuilles reliées entre elles par des fils soyeux).



## Observations du réseau

Des chenilles et/ou des dégâts ont été observés sur les bourgeons dans de rares parcelles. Les jeunes chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade.



**Différentes chenilles**  
(Crédit photos : FREDON Limousin)

### Evaluation du risque

**La reprise d'activité des larves hivernantes marque le début de la période de risque.**

En parcelles présentant l'an passé des dégâts particuliers (sous forme de plages broutées généralement mal cicatrisées ou des morsures dites « en coup de fusil »), procéder à des observations régulières afin d'estimer l'éventuelle présence de larves.

**Le contrôle visuel doit être réalisé sur 100 bouquets floraux répartis sur 50 arbres au stade D-E et au stade G (BBCH 67).**

**Le seuil indicatif de risque** est atteint dès que 5 % d'organes sont occupés par une larve.

**Il est également possible de poser des pièges à phéromones dès maintenant.**

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

### Eléments de biologie

**Les chenilles hivernantes se nymphosent à partir de fin mars - début avril.**

**Les adultes du premier vol commencent à émerger fin avril – début mai.** La durée de vie du papillon varie de 8 à 15 jours. **Les papillons s'accouplent à la tombée du jour lorsque les conditions climatiques sont favorables (températures supérieures à 15°C pendant 2 jours et hygrométrie supérieure à 60%).** La ponte peut commencer rapidement après l'accouplement. Chaque femelle pond environ 50 œufs déposés isolément sur les jeunes feuilles à proximité des fruits au printemps, ou sur les fruits en été. Aucune ponte ne se fait sur le feuillage ou fruit mouillé. **La durée d'incubation de l'œuf est de 90°C jour calculée en base 10** (faire le cumul des fractions de températures moyennes supérieures à 10°C). De ce fait, la durée d'incubation des œufs varie de 8 à 20 jours. **La larve connaît un court stade baladeur (1 à 2 jours) puis pénètre dans un fruit, souvent au point de contact de deux fruits, ou d'une feuille et d'un fruit ;** elle occasionne alors les premiers dégâts. La durée de développement des chenilles dépend de la température et varie généralement entre 15 et 30 jours. A la fin de son développement, elle quitte le fruit et tisse un cocon dans un abri. Ensuite, elle se nymphose et donne un papillon de deuxième génération (de juillet à fin août). Lorsque les conditions climatiques sont favorables au développement du carpocapse, un troisième vol peut avoir lieu de fin août à fin septembre. Les larves dont la croissance se termine d'août à octobre entrent toutes en diapause. Elles hivernent dans un cocon soyeux tissé dans les anfractuosités du tronc ou dans divers abris sur le sol.

## Suivi des émergences

La connaissance de l'activité et de l'évolution biologique du carpocapse permet de situer au mieux les périodes de risque.

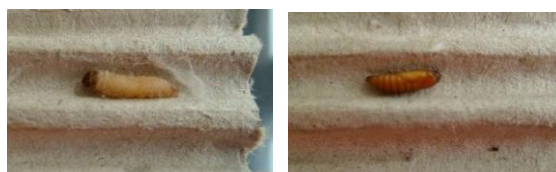
### Les méthodes utilisées sont :

- les suivis biologiques (élevage de carpocapse dans des rouleaux de bandes de carton ondulé et dans des tubes transparents) ;
- l'utilisation des données de piégeage sexuel issues d'un réseau d'observateurs volontaires ;
- la modélisation.

Aucune de ces méthodes n'apporte à elle seule une réponse complète, il faut donc les utiliser en complémentarité.

### Observations du réseau

Dans la cage d'élevage, située au Lycée Agricole de Voutezac (19), on n'observe aucune chrysalide.

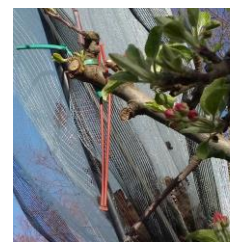


**Larve et chrysalide de carpocapse**  
(Crédit photo : FREDON Limousin)

Un réseau de piégeage sera mis en place dès la mi-avril sur différents secteurs pour quadriller le bassin de production, permettant ainsi de détecter le vol du papillon.

### Méthodes alternatives

- ✚ **La confusion sexuelle** est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs devront être installés si possible avant la floraison pour faciliter la pose** et au plus tard dernière décennie d'avril afin d'être opérationnels dès le tout début de vol.



**Diffuseur**

(Crédit photo : FREDON Limousin)

- ✚ **Les nichoirs** (passereaux) permettent une bonne régulation des populations de carpocapse. Mais attention à l'impact des traitements sur les oiseaux et leurs oisillons. Dans ces situations prévoir un emplacement particulier pour les nichoirs.



**Nichoir**

(Crédit photo : FREDON Limousin)

### Evaluation du risque

**Actuellement, le risque est nul.** Le risque débutera avec la reprise d'activité du carpocapse (émergence – accouplement – ponte) et la présence de jeunes fruits.

## • Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Sur Pommier, l'infestation des vergers dépend de la proximité de plantations de Pêcher.

### Éléments de biologie

Le cycle de vie de cette tordeuse se déroule sur 2 à 4 générations qui se superposent partiellement.

**L'apparition des premiers papillons issus de la génération hivernante se situe fin mars-début avril** et peut se prolonger pendant 2 mois. La ponte est ensuite continue d'avril-mai à septembre-octobre. Les chenilles pénètrent par la cavité pédonculaire et gagnent rapidement la zone des pépins

### Observations du réseau

Un réseau de piégeage sera mis en place prochainement sur des parcelles nécessitant une surveillance de ce ravageur, permettant ainsi de détecter le vol du papillon.

**Mesures alternatives** : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

#### Evaluation du risque

**Actuellement, le risque est nul.** Le risque débutera avec la reprise d'activité de la tordeuse orientale (émergence – accouplement – ponte) et la présence de jeunes fruits.

## • Xylébores

### Observations du réseau

Le vol est en cours. La pression semble actuellement faible. Aucun dégât sur le bois (perforation) n'a été signalé.

#### Evaluation du risque

Les températures de la semaine prochaine seront propices à de nouvelles captures.  
**Soyez donc vigilants sur vos parcelles à problème récurrent «xylébores ».**

### Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes et d'observer régulièrement les arbres afin de détecter les nouvelles attaques. Celles-ci se repèrent par les écoulements de sève ou les petits trous de pénétration d'environ 2 mm de diamètre, souvent accompagnés de sciure fraîche, sur les branches et les troncs. De plus, il est également recommandé d'arracher et supprimer les arbres dépérissants.

Dans les situations à forte pression, et mené conjointement avec un bon contrôle cultural (c'est un point essentiel), il est possible de recourir à du piégeage massif.

Si vous utilisez cette méthode, pensez à :

- ✚ Recharger en liquide attractif hebdomadaires (bihebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;
- ✚ Racler puis réengluer les plaques après chaque vol significatif.

## • Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

### Observations du réseau

Les suivis d'œufs d'acariens rouges, réalisés sur planchettes en conditions naturelles sur les sites de Voutezac montre les toutes premières éclosions mais aucune sur le site de Concèze

#### Evaluation du risque

##### Début de la période à risque pour les éclosions d'œufs d'hiver.

Les conditions climatiques prévues pour la semaine devraient être propices aux éclosions d'acariens en situations de plateaux (Concèze, Pompadour, Lubersac...) et à leur intensification en secteurs précoces (Objat, Voutezac, Allasac...)

Il est encore possible de réaliser des observations sur feuilles, avant l'apparition des adultes. Il sera alors plus difficile d'apprécier l'évolution des populations car on abordera la période de « dilution » des populations dans la masse de végétation en forte augmentation.

Seuil indicatif de risque atteint si :

- ✚ 40% des bourgeons sont porteurs de plus de 10 œufs viables d'acariens rouges.
- ✚ 50% des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile.

#### **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

#### **Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes :**

FREDON Limousin, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".